

Racine conseille l'Union de Coopératives ALLIANCE CHAMPAGNE dans le cadre du retrait de la Coopérative Générale des Vignerons (Cogevi)

Racine a conseillé l'union de coopératives Alliance Champagne (marques JACQUART et MONTAUDON), dont le siège est situé à REIMS, à la suite de la demande de retrait d'une de ses adhérentes : la Coopérative Générale des Vignerons (Cogevi).

La Cogevi (marque Champagne Collet), située à Aÿ, quitte ainsi Alliance Champagne 23 ans après son entrée.

Alliance Champagne compte encore pour membres la Covama (Coopérative Vinicole de la Vallée de la Marne, propriétaire du champagne Pannier) et l'Union Aubeoise (exploitant le champagne Veuve Devaux).

L'équipe du Cabinet Racine qui a mené cette opération était composée de :

- Luc Pons, associé, Elodie Dupuy et Victor Dransard, collaborateurs, sur les aspects corporate
- Samuel Crevel, associé et Fabien Barthe, collaborateur, sur les aspects de droit rural et agricole.

La COGEVI était conseillé par Marie-Claire Charbeaux et Philippe Pierre du cabinet NOMODOS.

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 230 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariat solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats TAGLaw et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.